

Déclaration liminaire SNUipp-FSU – CSE du 11 juin 2020

Monsieur le Ministre,

Dire dans la même phrase que les enfants des familles qui le souhaitent pourront être accueillis et que le protocole est inchangé c'est assigner délibérément à l'école un objectif qu'elle ne peut atteindre.

La pression sociale est très forte depuis quelques temps sur les équipes enseignantes alors que les conditions édictées par le protocole sanitaire ne permettent pas à tous ceux qui le souhaitent de revenir à l'école.

On peut toujours imaginer assouplir les règles pendant les récréations et à la cantine, les salles de classe auront toujours la même taille, les lavabos ne vont pas se multiplier et les règles de base que constituent les gestes barrières devront être respectées. Mais non content de ne pas donner les moyens de pouvoir honorer ses annonces, le ministère fait courir le bruit d'un taux important d'absents : des enseignants qui ne seraient pas en maladie, non, des profs « décrocheurs » mais que l'on se rassure le ministère envisage de les sanctionner.

Mais quel est ce nouveau terme inventé par le ministre lui-même et repris par tous les médias nationaux ce matin ? de qui parle-t-on ?

Quel admirable spectacle que celui d'un ministre qui n'a jamais été du côté des enseignants, qui a feint de les saluer quand, au pied levé et sans protection ils assuraient l'accueil des soignants, qui du bout des lèvres les a remerciés quand sans formation et sans matériel ils ont travaillé des heures et des heures pour donner vie à cet enseignement à distance qui n'était pas prêt.

Sur le terrain, les équipes sont à bout, informées par les médias, elles réorganisent toutes les semaines des plannings d'accueil des élèves, font face aux parents d'élèves, aux municipalités, aux injonctions contradictoires. Elles mènent de front enseignement à l'école et à distance pour ne pas pénaliser les élèves qui, aussi parce qu'on a donné le choix aux familles, sont restés à la maison. Pas un mot sur les directeurs et directrices qui se démènent, pas un signe en direction de tous les enseignants. Non, du mépris, sans oripeaux cette fois. Elle fait rêver l'école de la confiance.

Vous pensez sans doute, Monsieur le Ministre, pouvoir vous priver de tous ces enseignants qui portent l'école à bout de bras ? Comptez-vous faire la rentrée sans eux ?

Car la rentrée, il faut d'ores et déjà y penser. C'est d'un plan d'urgence dont l'école a besoin. Les enseignants n'ont pas besoin d'injonctions telles que les évaluations sommatives de fin d'année, le remplissage du LSU ou bien encore l'imposition de manuels en CP. Là encore il y a fausse route, la priorité n'est pas là et il est indispensable de faire cesser les pressions exercées.

Quant à la mise en place des « 2S2C » qui se fait dans la précipitation, c'est un pied dans la porte pour une confusion temps scolaire et périscolaire. Sous couvert de les mettre en place rapidement, certaines municipalités interfèrent dans l'organisation pédagogique de l'ensemble du temps scolaire voire enlèvent des moyens à l'école. Si le recours exceptionnel au périscolaire sur temps scolaire peut s'avérer nécessaire tant que dure la crise sanitaire, pour l'accueil de groupes à effectifs réduits pendant le temps de classe, le SNUipp-FSU s'oppose aux 2S2C et au risque de recentrer l'école sur les fondamentaux et de donner aux collectivités la responsabilité des activités culturelles, sportives, citoyennes.

Lors de ce CSE nous allons étudier les programmes Éducation au Développement Durable. Pour le SNUipp-FSU, l'enseignement de la transition écologique à l'école est une urgence éducative qu'il défend depuis plusieurs années. La crise sanitaire actuelle a décuplé l'urgence à

agir collectivement pour notre environnement, menacé par le réchauffement climatique et l'effondrement de la biodiversité. Elle a ainsi révélé comment une économie mondialisée fondée sur le modèle de la croissance infinie menaçait directement non seulement la santé de la planète mais celle de l'humanité. C'est pourquoi un autre paradigme s'impose qui conjugue urgence sociale et urgence écologique. La FSU l'a rappelé avec ses partenaires syndicaux et associatifs dans un « plan de sortie de crise » largement relayé par les médias.

Pour le SNUipp-FSU, l'École doit préparer, dès maintenant, à une éco-citoyenneté responsable, et doter les élèves de capacités d'analyse critique afin de les éclairer sur les choix de société, présents et futurs, interrogés par la mutation climatique. Pour ce faire, les savoirs scientifiques doivent être enrichis par les savoirs issus des sciences sociales, sans trop différer des acquisitions qui peuvent être faites dès l'école primaire. L'ensemble des domaines d'enseignements doit aussi pleinement intégrer des mises en situations d'apprentissage, auxquelles les équipes pédagogiques sont formées, et où les élèves vivent leurs premières expériences de futur-es éco citoyens-nes solidaires tout en prenant conscience de l'impact de leurs choix, au sein d'établissements qui soient des lieux d'exemplarité écologique. La reconexion à la nature, enjeu de justice sociale, doit également constituer un enjeu majeur du renforcement de l'EDD.

Sur les textes présentés, le SNUipp-FSU fait le bilan d'intentions louables. Cependant, la cible d'une solide formation à l'éco-citoyenneté n'est pas atteinte car celle-ci reste incompatible avec l'école étriquée des « fondamentaux » et la logique qui a prévalu à la révision des ambitieux programmes de 2015.

Les aménagements 2018 des programmes ont en particulier réduit l'EMC à la transmission magistrale de concepts et de valeurs inculqués, sans qu'ils soient expérimentés dans des pratiques de classe. Le renforcement prépondérant des enseignements scientifiques et disciplinaires est insuffisant à porter une démarche transversale qui ne peut plus être une préoccupation annexe compte tenu des urgences climatiques et sociales. C'est pourquoi le SNUipp-FSU a proposé de nombreux amendements dont il maintiendra au vote les plus importants, s'ils n'étaient pas retenus.

Le SNUipp-FSU appelle à un changement de politique éducative, ambitieuse dans ses programmes et la formation écologique des citoyens de demain mais aussi renforcée du point de vue des moyens accordés aux écoles pour devenir des lieux d'exemplarité écologique.

Déclaration commune au CSE du 11 juin 2020

SNES-FSU, SNUipp-FSU, SNUEP-FSU, SNEP-FSU, FSU, SE-UNSA, SNALC, SGEN-CFDT, FEP-CFDT, Sud éducation, CGT educ'action, SNFOLC

Certains médias sont actuellement lancés dans une campagne de dénigrement des professeurs, de leur supposé manque de travail durant le confinement, de leur supposée réticence à reprendre le chemin des écoles et des établissements.

Les organisations membres du CSE s'indignent de ces discours mal informés, stigmatisant l'ensemble d'une profession. Le service public d'éducation a tenu pendant cette période difficile de part l'investissement des personnels, en dépit des nombreuses difficultés auxquelles ils ont été confrontés. Les facteurs limitant la reprise sont avant tout d'ordre médical et matériel, liés à l'application des consignes et du protocole sanitaires.

Les organisations du CSE demandent au ministre de s'exprimer publiquement pour dénoncer cette campagne calomnieuse et soutenir les personnels de son ministère.